

Givry Bourgogne INFOS

N° 188 - Octobre 2010

Editorial

Givry en fête a permis aux uns et aux autres de vivre des moments de retrouvailles, de convivialité et de plaisir partagé. Que tous les acteurs de cette manifestation en soient remerciés : associations, bénévoles, forains, artisans, groupes folkloriques, fanfares, employés municipaux. Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2011 déjà en préparation.

Les élus et les agents présents lors de la visite de la station d'épuration ont pu se rendre compte de l'avancement de ce chantier important pour notre avenir.

Un nouveau projet démarre : la construction d'un restaurant scolaire, rue Léocadie Czyz. La cuisine du collège n'est pas agréée pour fournir plus de 400 repas par semaine aux élèves des écoles communales alors qu'elle en livre plus de 600 depuis de nombreuses années. Nous avons obtenu une dérogation pour un an mais le challenge est d'ouvrir ce nouveau restaurant dès la rentrée 2011.

Les travaux de réaménagement de la rue Emiland Gauthy permettront un partage de l'espace public entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes pour améliorer la sécurité et le mieux vivre ensemble.

Le dernier Conseil municipal a installé madame Méténier-Dupont en remplacement de monsieur Dolbec, démissionnaire. Le Conseil municipal remercie M. Dolbec pour son implication dans ses travaux ces deux dernières années et souhaite la bienvenue à madame Méténier-Dupont.

Le Conseil municipal a pris connaissance du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) élaboré dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU). C'est un projet important pour l'avenir de Givry. Ce PADD a aussi été présenté aux Givrotins lors de la réunion publique du lundi 4 octobre.

Cordialement,
Votre Maire, Daniel Villeret

Visite de la STEP

Une vingtaine d'employés et de conseillers municipaux ont participé à la visite du chantier de la nouvelle station d'épuration organisée par monsieur le Maire.

C'est madame Christèle Métral et monsieur Rémi Rochette de la société Degrémond - France assainissement assisté de monsieur Thierry Dechelette du cabinet Pövy (maître d'oeuvre) et de monsieur Martin de la société Caniotti (réalisation du génie civil) - qui ont présenté la nouvelle installation.

Le prétraitement débarrassera les eaux usées des gros déchets par dégrillage. Le système de dégrillage sera plus fin que celui de la station actuelle en passant de 25 mm à 6 mm. Puis l'eau passera dans un dessableur dégraisseur pour récupérer les graisses et le sable.

Puis, les eaux usées passeront dans le bassin d'aération de 6 m de profondeur et de plus de 22 m de diamètre. Elles seront oxygénées sous l'action de fines bulles d'air injectées par le fond du bassin par de puissants surpresseurs. L'eau subira ainsi un traitement biologique. Les bactéries, dopées par l'oxygène, transformeront les matières en suspension dans l'eau en boue.

A la sortie de ce bassin, l'eau boueuse sera envoyée vers le clarificateur où les boues seront séparées de l'eau par décantation. Les eaux ainsi clarifiées seront rejetées vers le milieu naturel (ruisseau) par débordement. Les boues qui se seront déposées au fond du bassin de clarification retourneront dans le bassin d'aération.

A la sortie de ce bassin, l'eau boueuse sera épanchée sur l'un des dix lits de roseaux de rhizocompostage. Le rhizocompostage

(Suite page 3) dans Actualité municipale

Les Pinceaux d'or



Dimanche 3 octobre la remise des prix du concours a couronné la saison d'expositions 2010 à la Halle ronde. Les jeunes talents d'aujourd'hui seront les exposants de demain.



Sommaire

Les essentiels du Conseil municipal ■ Pages 2 & 3

Nouvelle conseillère • Valérie Le Dain à la CLECT • Lucie Aubrac nom de l'école élémentaire • Rapport eau potable • Rapport élimination des déchets • Restaurant scolaire • PADD

Actualité municipale ■ Page 3
Suite visite de la STEP • Enquête ramassage scolaire • Signalétique, information

Echos du Conseil communautaire ■ Pages 4 & 5

Exonérations de TEOM • La CACVB va prélever une taxe d'habitation • Programme local d'habitat plus pointu • Lait cru à 1 €

Tribunes libres ■ Page 4

Culture, animations, associations ■ Page 5

Agenda ■ Pages 5 & 6

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.givry-bourgogne.fr - Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

▲ Une nouvelle conseillère municipale

Monsieur François Dolbec ayant démissionné pour convenances personnelles, le Conseil municipal a installé la nouvelle conseillère de la liste "Réunis pour Givry", madame Juliette Méténier-Dupont. Madame Juliette Méténier-Dupont a été élue à l'unanimité membre titulaire des commissions «finances», «vie associative et sport», «communauté d'agglomération» et membre suppléant de la commission «d'appel d'offres» en remplacement de monsieur François Dolbec.



▲ Valérie Le Dain représentera Givry à la Commission locale d'évaluation des charges transférées

Valérie Le Dain, adjointe au maire chargée des finances, a été désignée par le Conseil municipal comme représentante de la commune de Givry dans la CLECT qui a été créée dans le cadre de l'étude du transfert de compétences des communes vers le Grand Chalons (voir Givry-Infos de septembre 2010). Le but de cette commission est d'évaluer le montant net des charges transférées pour chaque commune en fonction des compétences étudiées. A terme, il s'agira de définir les compensations liées à ces transferts. Chaque commune de la CACVB aura un représentant sauf Chalons qui en aura deux. 4 voix pour Solange Barjon, 1 nul et 22 voix pour Valérie Le Dain.

▲ L'école élémentaire du bourg s'appellera Lucie Aubrac

Le Conseil municipal a suivi la proposition du Conseil d'école de choisir Lucie Aubrac comme marraine de l'école élémentaire du bourg. 3 voix contre, 2 abstentions et 22 voix pour.

▲ Rapport 2009 du service d'eau potable

18 724 habitants, y compris Givry, sont desservis par le Syndicat intercommunal des eaux du sud-ouest de Chalons. La SAUR est le délégataire, ou le fermier selon la terminologie consacrée. Le contrat de la SAUR a été renouvelé tout récemment en 2010.

Le site de captage se situe sur la commune de Varennes-le-Grand, au confluent de la Grosne et de la Saône. Une zone de protection est en cours de constitution. 40 % de cette zone ont été réalisés.

1,8 million de m³ sont prélevés annuellement mais 550 000 m³ ne sont pas facturés. Ainsi la SAUR et le Syndicat intercommunal se sont engagés dans une politique de réduction des pertes d'eau et des coûts.

Au premier janvier 2010, les parts du prix de l'eau pour l'exploitant et pour la collectivité pour 120 m³ consommés s'établissent comme suit : 88,05 € pour l'exploitant et 81,58 € pour la collectivité. Ainsi les recettes d'exploitation pour l'exploitant et la collectivité tendent à s'équilibrer autour de 960 000 €. Pour l'utilisateur, le prix de ce même volume d'eau a diminué de 1,3 %.

L'eau mise en distribution a les caractéristiques d'une eau dure, fortement minéralisée, limpide et présentant une pollution modérée en nitrates.

Le rapport complet et détaillé peut être consulté en mairie. *Unanimité.*

Lucie Aubrac, grande figure de la résistance, née en 1912 est

issue d'une famille de la région de Cluny. A partir de 1913, ses parents sont employés au château du Plessy à Blanzay. Lucie fréquente les écoles de Blanzay et Montceau. Normalienne en 1931, elle fait ses études supérieures à la Sorbonne et obtient son agrégation d'histoire-géographie en 1938. Elle fréquente alors le Cercle international de jeunesse et milite aux Jeunesses communistes. En 1939, elle épouse Raymond Samuel, jeune ingénieur, qui s'illustrera dans la résistance sous le pseudonyme Aubrac. Raymond et Lucie s'installent à Lyon en 1940. Lucie est très active au sein du mouvement Libération Sud. Elle réalise de nombreuses évasions et libérations. Le 21 juin 1942, Raymond est arrêté avec Jean Moulin par la Gestapo. Lucie participe à son évasion en octobre 1943. S'ouvre ensuite une longue période de clandestinité. Ils sont à Londres en 1944.

Le couple vit au Maroc puis à Rome avec leurs deux enfants jusqu'en 1976. De retour à Paris, leur engagement est social et politique.

Lucie meurt le 14 mars 2007 à Paris. Ses cendres sont transférées au cimetière de Salornay-sur-Guye, village natal de son père.



Lucie Aubrac

▲ Rapport 2009 sur l'élimination des déchets

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dont l'objectif est de diminuer le volume des déchets produits par les ménages de 7 % d'ici à 2012. Cela représente près de 24 kg par habitant par an. Le texte évoque également la mise en place d'une tarification incitative d'ici à cinq ans.

La crise économique a eu deux grandes conséquences dans le domaine des déchets. La production de déchets étant liée à la consommation, le volume des déchets a légèrement baissé, ce qui est positif. Cependant, le coût des matières premières ayant fortement chuté, la revente des matières recyclables par le Grand Chalons n'a pas produit les recettes escomptées. Ainsi le manque à gagner se chiffre à environ 250 000 €.

La CACVB travaille sur un projet d'acheminement des déchets non recyclés vers Chagny en passant par le canal du centre. Des quais seront construits à Champforgeuil et Fontaines.

Toujours en relation avec le Grenelle de l'environnement, la Taxe générale des activités polluantes (TGAP) a doublé de 2008 à 2009 en passant de 7 € à 13 € la tonne, ce qui a eu pour effet d'augmenter fortement le coût de l'enfouissement des déchets. La TGAP atteindra 32 € la tonne en 2015.

Le rapport complet et détaillé peut être consulté en mairie. *Unanimité.*

▲ Restaurant scolaire, il faut mettre les bouchées doubles !

Le collège ne sera plus en mesure de fournir le nombre de repas nécessaires aux écoles maternelle et élémentaire après juin 2011 (Voir l'éditorial de monsieur le maire). La mise en place de nouveaux équipements compatibles avec une livraison des repas en liaison froide dans les locaux actuels est impossible compte tenu de leur exigüité. La commune dispense actuellement des repas dans quatre lieux : une salle à l'école maternelle et trois salles situées en face de l'école élémentaire. Les exigences en matière de qualité et de sécurité alimentaires sont de plus en plus élevées (voir Givry Infos de novembre 2009 sur la norme HACCP).

La construction d'un nouveau restaurant scolaire s'impose donc comme une urgence. D'un montant prévisionnel de 600 000 € HT, il sera construit en face du Centre de loisirs et occupera une surface utile d'un peu plus de 300 m².

Pour être prêt à la rentrée 2011, il est souhaitable d'alléger les procédures administratives.

Aussi il est décidé d'utiliser la procédure adaptée applicable aux commandes comprises entre 90 000 € et 192 999 € HT.

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

Cependant le délai de réponse laissé aux entreprises passera de 16 jours, dans la procédure adaptée, à 21 jours afin de laisser assez de temps aux entreprises pour établir des offres consistantes. *Unanimité.*

▲ En bref

- Décisions modificatives pour le budget de la station d'épuration : elles représentent un montant de 4 000 €. Elles s'équilibrent entre les augmentations et les diminutions de crédit au chapitre des dépenses. Elles sont justifiées par l'augmentation des intérêts des emprunts et la diminution des immobilisations en cours. *5 voix contre et 22 voix pour.*
- Décisions modificatives pour le budget de la commune : elles représentent une augmentation de crédit en recettes et en dépenses d'un montant de 105 980 €. Elles sont justifiées en particulier par la création d'une ligne budgétaire pour financer le bureau d'architecture chargé de la construction du restaurant scolaire, équilibrée par un emprunt de 100 000 €. *5 voix contre et 22 voix pour.*
- La zone d'activités des Carrières rouges s'appellera «Parc d'activités des Carrières rouges». *Unanimité.*

- Il est décidé de vendre une parcelle de 8 275 m² située dans le Parc d'activités des Carrières rouges à la SCEA Sarrazin Michel et fils au prix de 5 € le m² selon l'estimation des services des Domaines. Cette vente rapportera 41 375 € à la commune. *Unanimité.*
- L'aménagement en cours de réalisation de la rue Emiland Gauthey prenant en compte les déplacements doux (piétons et cyclistes), ces travaux sont éligibles au label PDU (Plan de déplacements urbains) du Grand Chalons. Cet investissement de 161 228 € HT pourrait bénéficier d'une subvention de 19 123 € au maximum. *Unanimité.*
- La salle des fêtes et le restaurant scolaire seront prêtés gratuitement pour faciliter l'organisation du prochain concours des vins de la Côte chalonaise qui aura lieu à Givry les 8 et 9 Janvier 2011. Il s'agit d'un événement à caractère exceptionnel et de soutenir l'économie liée à la viticulture de la Côte chalonaise. *Unanimité.*
- Une convention de partenariat sera signée avec le Grand Chalons pour la réalisation des diagnostics énergétiques des bâtiments municipaux. Il en coûtera 450 €. *Unanimité.*
- Le règlement du service de transport scolaire entre Poncey et les écoles communales, valide jusqu'au 22 octobre, a été adopté. *5 abstentions et 22 voix pour.*

- La longueur de voirie communale a été mesurée par la société AIDEN. Outre les 30,62 km de chemins ruraux, Givry possède officiellement à ce jour 51,23 km de voies communales. *Unanimité.*
- Il est décidé d'autoriser l'ONF à vendre les coupes de bois de diverses parcelles. Les opérations d'abattages s'effectueront à partir du 15 avril 2012. Les petites futaies et houppiers de la parcelle n°6 seront ouverts aux affouagistes en 2011. *Unanimité.*

▲ Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)

Après la présentation du diagnostic, monsieur Gaillard du cabinet EI2A est revenu devant le Conseil municipal pour nous parler du PADD, Projet d'aménagement et de développement durable. Le PADD exprime la feuille de route du développement de notre commune pour les dix ans à venir. Ce plan a été présenté en réunion publique le 4 octobre 2010. Il est aujourd'hui consultable en mairie et sur le blog municipal. Givry Infos reviendra sur ce sujet.

Actualité municipale

(Suite de la page 1) - Visite de la station d'épuration est une technique économique, propre et non olfactive qui permet de produire du compost à partir de boues liquides en les débarrassant de leur eau. Les roseaux se nourrissent de l'eau et des matières organiques des boues pour grandir. Une partie de l'eau s'évapore, le reste retourne dans le bassin d'aération.

L'ancienne station d'épuration était dimensionnée pour 2 500 équivalent habitant* (eh). La nouvelle installation aura une capacité variable entre 6 000 et 9 500 eh et elle pourra absorber les effluents des activités artisanales, agricoles et viticoles.

Entièrement pilotée par des automates programmables, la consommation d'énergie et le fonctionnement de la station s'adapteront aux volumes d'eau à traiter et à la concentration de la charge polluante.

Tout se présente pour le mieux. Le chantier progresse conformément au planning initial. Le génie civil (construction des différents bassins) est presque terminé et a été parfaitement exécuté : les bassins testés en eau ne présentent pas de fuites. Après l'achèvement du gros oeuvre, ce sera la phase d'installation des différents équipements (système d'injection d'air, agitateurs, pont racleur, pompes, surpresseurs, tuyauteries, etc.). Puis le raccordement électrique s'effectuera début janvier.

Il y aura ensuite une courte phase (3 semaines environ) de fonctionnement en parallèle des deux stations d'épuration, l'ancienne et la nouvelle. La nouvelle station d'épuration sera seule pour traiter toutes les eaux usées de la commune à partir d'avril

2011. C'est monsieur Eric Ramousse, employé municipal nouvellement embauché, qui pilotera l'installation. Il aura besoin de quelques mois pour une bonne prise en main de l'installation et pour que la station d'épuration soit tout à fait prête pour les vendanges 2011. L'ancienne station d'épuration sera entièrement démolie pour faire place à un espace végétalisé le long de la rue de la Saulgeot.

**Equivalent habitant : c'est une unité de mesure qui permet de ramener la «pollution» contenue dans les eaux usées d'une activité agricole ou industrielle à celle d'un nombre équivalent d'habitants.*

▲ Signalétique : réunion d'information en mairie, le 8 nov. à 19 h 30 et permanence

La réunion s'adresse prioritairement aux commerçants, artisans et viticulteurs. La permanence sera tenue par Jean-Claude Dufourd aux lieux et dates suivantes :

- Ex-DEE : mercredis 13 et 20 octobre de 18 h 30 à 19 h 30.
- Mairie : samedis 23 et 30 octobre et 6 novembre de 9 h à 10 h 30.

Nous entrons dans la phase de mise en place de la nouvelle signalétique municipale et commerciale. C'est la société SICOM qui a été choisie pour déployer les



▲ Ramassage scolaire : enquête

En concertation avec les parents d'élèves, la municipalité organise une enquête auprès des parents d'élèves qui fréquentent les écoles publiques de Givry, l'école maternelle et l'école élémentaire au sujet d'un projet de ramassage scolaire. **Cette enquête courra jusqu'au 15 octobre, date limite pour la remise du questionnaire à l'école de votre enfant ou aux écoles, si vous avez plusieurs enfants scolarisés.** Parents, n'oubliez pas de répondre à cette enquête dont le formulaire est également disponible sur le blog municipal (Voir adresse ci-dessous).

nouveaux mobiliers. 10 mini-plans et 14 porte-lames seront déployés autour du centre bourg. Ces nouveaux mobiliers permettront d'harmoniser notre signalétique et d'offrir de multiples possibilités de fléchages. Cette signalétique sera aussi déployée pour remplacer la signalétique existante, souvent abîmée par le temps ou en contradiction avec les nouveaux sens de circulation. Tous les éléments du projet sont consultables en mairie ou sur Internet à l'adresse ci-dessous.

<http://mairiegivry.blogspot.com>

▲ Suppression des exonérations de TEOM pour les entreprises et les professionnels

Les exonérations de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) accordées aux entreprises et professionnels qui avaient choisi de faire collecter leurs ordures ménagères par un prestataire autre que le Grand Chalon seront supprimées. Ces exonérations représenteront près de 550 000 € en 2010 et elles auraient pu représenter près de 800 000 € en 2014, compte tenu de l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes perçue par l'Etat. 29 entreprises sur 143 bénéficiant de ce dispositif représentent à elles seules 57 % des exonérations de TEOM qui pour la plus grosse enseigne, représente 30 000 €. 62 % des petits producteurs de déchets (moins de 5 m³ par semaine) paieront moins de TEOM.

Cette suppression d'exonération contribuera à équilibrer le budget de collecte et d'élimination des déchets 2011 dans un contexte national de gel des dotations de l'Etat aux collectivités et de suppression de la Taxe professionnelle dont les produits des taxes de remplacement sont incertains.

▲ La CACVB va prélever une taxe d'habitation et elle vote des abattements

Comme évoqué ci-dessus, l'Etat a décidé de compenser la suppression de la Taxe professionnelle prélevée par les communautés d'agglomération par les mécanismes suivants :

- * la Cotisation foncière des entreprises (CFE), (à noter que la CACVB a voté l'exonération de cette taxe pour les établissements cinématographiques),
- * la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- * les composantes de l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER),
- * la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB),
- * la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) en reprenant celle perçue jusqu'à présent par le département et la région,
- * la Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB),
- * et enfin la Taxe d'habitation (TH) en reprenant celle perçue jusqu'à présent par le département.

Par défaut, ce sont les politiques d'abattements de chaque commune qui auraient été appliquées. Aussi, dans un souci d'égalité, dans un premier temps, la Communauté d'agglomération Chalon

Val de Bourgogne a décidé une règle d'abattement unique pour l'ensemble de son territoire, soit 10 % de la valeur locative moyenne des habitations pour chacune des deux premières personnes à charge et 15 % pour chacune des personnes suivantes.

Cette nouvelle politique fiscale voulue par l'Etat est d'importance car elle confère à la Communauté d'agglomération la responsabilité de prélever un impôt sur les ménages.

▲ Vers la mise en place d'un Programme local d'habitat plus pointu

Le PLH définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes et entre les quartiers une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Le PLH actuel arrive à échéance mi-2011.

Le nouveau PLH courra de 2012 à 2017 et au lieu d'objectifs globaux, il sera défini avec des objectifs par commune et par quartier.

Nouveaux horaires de bus à la demande pour arriver à Chalon vers 11 h et revenir à Givry vers 15 h ou 16 h. Ces nouveaux horaires sont à l'essai jusqu'au 15/12/2010. Horaires disponibles en Mairie.

(Suite page 5)

▲ Tribune libre

▲ Majorité pour Givry

Urbanisme, Développement durable et Solidarité.

Notre monde change et notre rôle d'élu consiste à accompagner les changements en cours, à proposer des alternatives.

Notre groupe soutient le projet d'aménagement de la Croix Vernier à l'entrée de Givry.

Il entend le désir de gens d'autres communes qui souhaitent venir habiter à Givry pour sa qualité de vie, pour y être locataires ou propriétaires.

Il prend en compte d'autres besoins en matière de logement de notre population qui changent en fonction des évolutions et des âges (jeunes avec et sans enfants, familles, personnes âgées...).

Il se fait une obligation d'urbaniser ce lieu de vie en respectant l'environnement, et ce en accord avec la charte de l'urbanisme du Grand Chalon adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal de Givry. Nous ne pouvons plus continuer à consommer des terres agricoles et l'espace de façon anarchique.

Ce projet va dans le sens de la loi qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants à disposer de 20 % de logements sociaux. C'est cette conjonction de la nécessité, du développement durable et de la solidarité qui explique nos choix en matière d'urbanisme.

Ce nouveau quartier sera beau, ouvert sur la commune, il fera bon y vivre. Il fera honneur à Givry.

▲ Réunis pour Givry

François DOLBEC a présenté sa démission du Conseil Municipal, pour convenance personnelle, en ce début du mois de septembre. Si notre groupe Réunis pour Givry regrette ce départ qui le prive d'un ami très attaché à défendre les valeurs pour lesquelles il s'était engagé, nous savons que Juliette METENIER-DUPONT, qui lui succède aujourd'hui, a la même détermination pour servir l'intérêt général. Nous souhaitons un très bon rétablissement à François DOLBEC que nous remercions vivement tant pour son implication dans son rôle d'élu que pour ses qualités personnelles. Nous souhaitons la bienvenue à Juliette METENIER-DUPONT au sein de notre équipe.

Après la liquidation de l'école de Poncey, les Givrotins sont confrontés, cette fois, à un projet d'urbanisation qui soulève questions et inquiétudes tant sur la forme que sur le fond. Il s'agit de la construction au lieu-dit Croix Vernier, à l'entrée de Givry, lorsqu'on arrive de Chalon, d'un ensemble de 130 logements dont 30 % seront à vocation sociale voire très sociale. Ce projet est-il réaliste et correspond-il à un besoin réel alors même que la ville de Chalon compte 1 000 logements sociaux vacants ? Pourquoi créer une zone urbaine si proche de la ville centre qui est en perte de population ?

Pourquoi vouloir une poche urbaine aussi importante à l'entrée principale de notre commune réputée pour son caractère rural et viticole, son patrimoine bâti et paysagé ?

Ne serait-il pas préférable de valoriser l'existant, de préserver et de conforter notre identité de bourg rural et de s'attacher, entre autres, à déployer les actions en faveur du tourisme ?

Votre avis est important. Vous pouvez l'exprimer sur le registre ouvert à cet effet à la disposition du public, à l'accueil de la Mairie pendant la durée de révision du Plan Local d'Urbanisme.

(Suite de la page 4 - Echos du conseil communautaire)

▲ Du lait cru à 1 € le litre



Un distributeur automatique de lait cru sera installé place du Général de Gaulle à Chalon par le GAEC Agrilux. C'est un investissement de près de 70 000 € TTC auquel le Grand Chalon participera à hauteur de 5 000 €. La Communauté d'agglomération souhaite ainsi encourager le développement de circuits agricoles courts. Ici le producteur vendra directement au consommateur du lait cru à 1 € le litre. D'autre part, Agrilux prévoit d'organiser des dégustations et des visites de leur ferme.

Culture, animations, associations

Bibliothèque infos

Nouveaux romans :

Le cœur régulier, Olivier Adam • *Dans la nuit brune*, Agnès Desarthe • *L'insomnie des étoiles*, Marc Dugain • *Passé sous silence*, Alice Ferney • *Le siècle des nuages*, Philippe Forest • *Ouragan*, Laurent Gaude • *La carte et le territoire*, Michel Houellebecq • *La ballade de Lila K.*, Blandine Le Callet • *Le voleur d'ombres*, Marc Levy • *Une forme de vie*, Amélie Nothomb • *Purge*, Sofi Oksanen • *Les amants de la terre sauvage*, Katherine Scholes • *Une si belle école*, Christian Signol.

Nouveaux documentaires :

Même le silence a une fin, Ingrid Betancourt • *Mémoires*, Tony Blair • *Churchill*, seigneur de guerre, Carlo d'Este • *Les nouveaux terroristes*, Mathieu Guidere • *Louis-Philippe, le dernier roi des français*, Arnaud Teyssier.

Des livres à écouter Nouveau : la bibliothèque vous propose des livres audios (format cd-mp3) et d'écouter ainsi :

L'ombre de ton sourire de Mary Higgins Clark • *Madame Bovary* de Gustave Flaubert • *Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates*, de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows • *Sukkwan island* de David Vann.

Le fonds est amené à s'étoffer. N'hésitez pas à transmettre vos suggestions aux bibliothécaires !

Exposition *L'aventure du cirque* du 22 octobre au 17 novembre. (Voir Agenda page 6).

L'Heure du conte : donnez votre avis !

L'heure du conte est une animation gratuite proposée aux enfants âgés entre 4 et 8 ans, qui consiste en la lecture d'une ou deux histoires puis d'un temps pour dessiner. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'enfants, la bibliothèque envisage de proposer de nouveaux jours de séances. Pour répondre à l'enquête, formulaire disponible à la bibliothèque et sur www.givry-bourgogne.fr, rubrique Culture. **Réponse souhaitée avant le 23 octobre.**

La bibliothèque sera fermée jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 octobre 2010.



L'Office de tourisme a pris ses quartiers d'hiver

Depuis le 4 octobre, l'OT a repris ses bureaux du 2 de la rue de l'Hôtel de ville. L'OT est désormais ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h. Pendant la saison haute, des visiteurs de plus de vingt nationalités se sont adressés au comptoir de l'OT parmi lesquels, des australiens (10), des brésiliens (2), des danois (13) ainsi que quelques polonais, des néo-zélandais, des russes, des africains du sud, pour les plus inhabituels.

▲ Les jeudis de

Nouveau rendez-vous les 1^{ers} jeudis du mois, à 15 h 30, salle ex-DDE rue G. Clémenceau, pour toutes les personnes (adhérentes ou non) désireuses de proposer ou d'organiser des sorties, partager des savoirs ou tout simplement passer un moment sympathique !... **Prochain rdv jeudi 4 novembre.** **Renseignements** Viviane Garcin : 06 86 73 73 19 ou Martine Loctin 06 81 21 23 55.

l'escapade 20

▲ Nouvelle association :

Le Petit de Givry

Club de tarot. Entraînements le vendredi de 14 h à 18 h, salle ancienne gare. Ouvert à tous. Adhésion annuelle : 5 €.

Renseignements Jacky Gargaud : 06 75 37 54 99 • jacky.gargaud@live.fr

▲ Tennis club

Permanences pour la nouvelle saison (prise de licence + échange du badge) samedi 16 octobre de 10 h à 12 h et lundi 18 octobre de 19 h à 20 h.

▲ Stage de sculpture

Stage de sculpture les vendredis 19, sam 20 et dim 21 novembre 2010 encadré par Jacques Thibaut, sculpteur, dans le local chauffé du Rugby club au stade. Supports de travail béton cellulaire, bois et stéatite (pierre tendre).

Tarif : 90 € les 3 jours, matériel compris hormis la pierre, débités après le stage.

Inscriptions jusqu'au 7 novembre 2010, impérativement pré-réglées par un chèque à l'ordre de Jacques Thibaut.

Inscriptions et renseignements Yolande Arnal : 15 rue des tamaris • 03 85 44 39 54 Le nombre de stagiaire est limité à 15 personnes. Le stage sera annulé en cas de participation insuffisante.

Sur l'agenda

Tous les mardis matins

Pause Café

Salle ex-DDE, de 9 h à 12 h.

Samedi 9 octobre

Rucher-école - Rappel

Local du SADSEL zone artisanale, de 14 h à 17 h. Visite des ruches. Appréciation des provisions. Nourrissement si nécessaire. Réunion de colonies faibles. Ouvert à tous.

Renseignements :

06 08 66 43 54 • gubertin@orange.fr

Sortie mycologique - Rappel

Sortie mycologique organisée par la Société d'Histoire Naturelle. Covoiturage, rdv place d'Armes à 13 h 45. Prévoir bottes, vêtements de pluie, paniers plats (pas de poches plastique), couteau. **Renseignements** Micheline Vachet : 03 85 44 31 24

Dimanche 10 octobre

Concert solidarité

Concert de Barbara Marcus et son chœur de chants Ivre de voix, en solidarité avec les

fillettes népalaises, organisé par Femmes Solidaires. Eglise de Poncey à 17 h. Entrée 10 €, gratuit pour les mineurs. Recette intégralement reversée à l'Association pour les enfants de Katmandu (APEK) pour financer l'accueil permanent de fillettes abandonnées,



(Suite de la page 5)

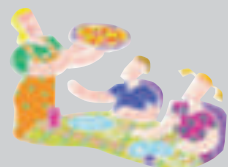
orphelines et de familles en grande difficulté. Suite à une indisponibilité de certains artistes, le concert aura lieu dimanche 10 octobre à 17 h à l'église de Poncey (et non le 9 octobre comme précédemment annoncé).

Mardi 12 octobre

Pause café thématique

Nathalie, conseillère en économie sociale et familiale, vous dira «comment équilibrer ses repas pour une meilleure santé».

Elle abordera l'alimentation pour les petits, les jeunes, les adultes, les seniors. Rencontre gratuite et conviviale. Salle ex-DDE à 10 h.



Mercredi 13 octobre

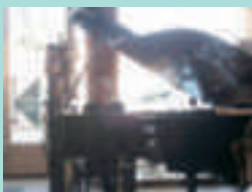
Soirée débat Aglaé

Bien vieillir : un projet d'avenir, soirée débat proposée par Aglaé. Nous savons tous que nous allons vieillir. Nous sommes donc tous concernés par ce projet. *Vieillir, c'est vivre autrement*. Venez discuter ces questions qui sont les vôtres, directement ou indirectement, avec Josette Harstricht, présidente des Aînés ruraux de Saône-et-Loire, le docteur Jean Giraudet, gérontologue, président d'ALMA 71 et Jean-Claude Nicolas, président de l'ADMR 71. Salle ancienne gare à 20 h 30.

Samedi 16 octobre

Récital piano

A travers les âges, de Bach à aujourd'hui, récital de Mathieu Picard, pianiste concertiste.



Tarif 7 €. Salle des fêtes à 20 h 30.

Renseignements :

jac.matron@wanadoo.fr • 06 11 07 51 80

Du 16 au 18 octobre

Exposition mycologique

Expo organisée par la Société d'Histoire Naturelle. Halle ronde, sam 16/10 de 14 h à 18 h, dim 17/10 et lun 18/10 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. **Renseignements** Philippe Vadot : 03 85 44 51 65

Dimanche 17 octobre

Givry Randonnée GR

Autour de Givry. Rdv à 8 h 30 maxi collège Petit Prétau pour 15 km. Pique-nique parc Oppenheim ou repli salle ex-DDE. Rdv à 13 h 30 devant le collège pour participer l'après-midi seulement, 6 km (auquel cas, merci de prévenir les organisateurs). **Renseignements** matin Anne-Françoise et Daniel Villeret : 03 85 44 54 00 • après-midi Bernadette et Gilbert Clerget : 03 85 44 34 87 • www.givry-rando.

Du 18 au 22 octobre

Semaine bleue

Résidence Aux 7 fontaines

Lun 18/10 : matin dégustation vins de Givry au Domaine Sylvestre à Cortiambles • 15 h à 16 h : intervention de la Gendarmerie sur la prévention routière • goûter • 16 h à 18 h : venue d'un pompier, démonstration défibrillateur, gestes premiers secours...

Mar 19/10 : matin visite atelier d'un tapissier-décorateur à Givry • 12 h : repas au collège de Givry • après-midi : découverte arts plastiques • goûter

Merc 20/10 : goûter des familles

Jeu 21/10 : matin promenade sur le marché • 15 h 15 : loto pour tous • goûter

Vend 22/10 : Animation musicale • goûter



Jeudi 21 octobre

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal à 20 h 30.

Du 22 octobre au 17 novembre

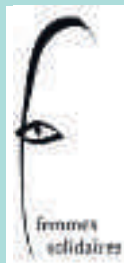
L'aventure du cirque

Exposition à la bibliothèque. Ouvrages et affiches à visiter aux horaires d'ouverture.

Dimanche 24 octobre

« Vous avez dit : Célèbres ? »

Randonnée organisée par Femmes solidaires. Rdv à 13 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Désert. 2 circuits (10 km ou 3 km), départ à 14 h. 2 € par adulte, gratuit enfants. Boissons sur le circuit, goûter à l'arrivée. La randonnée sera balisée de noms de femmes et jalonnée de courtes biographies de femmes qui ont marqué leur époque. **Renseignements :** 03 85 44 37 52



Samedi 30 octobre

Vague en 0

Vague dans les rues de Givry à partir de 9 h 30, avec le Starlett Club, des Jeeps et l'Harmonie municipale de Givry. Banquet, salle des fêtes à midi. **Renseignements** Stéphanie Lacroix : nanoulacroix@aol.com.

Du 1^{er} au 28 novembre

Opération panier gourmand

L'Union des commerçants et artisans de Givry met en jeu un panier gourmand d'une valeur marchande d'environ 100 €. Pour jouer, il faut retirer votre grille et la faire tamponner au gré de vos courses. Une seule condition pour participer au tirage au sort : 8 tampons différents doivent être apposés sur chaque grille. Et pour augmenter vos chances, vos chances, vous pouvez remplir plusieurs grilles. **Renseignements** UCAG : 03 85 44 55 40.

Jeudi 4 novembre

Les jeudis de l'escapade

Salle ex-DDE à 15 h 30.

Renseignements

V. Garcin : 06 86 73 73 19

Dimanche 7 novembre

Brocante de l'OT

Professionnels et particuliers, place d'Armes, de 7 h à 18 h. **Renseignements** à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36

Les assemblées générales

Salle de l'ancienne gare

• Ven. 1^{er} octobre : AG de Givry Boxe Thai Boran

• Ven. 8 octobre : AG du Judo Club

• Ven. 29 octobre à 15 h : AG de la FNACA. Tous les anciens combattants de la Guerre l'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie sont cordialement invités.

Salle ex-DDE

• Ven. 22 oct. : AG de L'Attitude

Locaux de l'association

• Ven. 15 oct. à 20 h : AG du Tennis club, rue de Sauges.

OPAH 2010-2014, Plaine Sud et Côte

chalonaise. Des permanences auront lieu en mairie, salle Poncey tous les jeudis de 10 h à 13 h à partir du 7 octobre 2010, pour aider les propriétaires bailleurs ou occupants à monter les dossiers de subventions pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat.

Renseignements à la mairie ou en appelant le 03 85 93 27 29.

AFFOUAGES 2010-2011

Les inscriptions auront lieu à l'accueil de la mairie du 15 septembre au 15 octobre 2010, aux heures d'ouverture de la mairie. Tarif 20,00 € la portion -une portion par foyer.

Vente des délaissés 2009 : s'inscrire à la mairie avant le tirage au sort du 2 novembre à 14 h.



BLOC - NOTES

• **Permanences de l'assistante sociale :** sur rendez-vous - Tél. 03 85 87 65 10 : - les jeudis de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14 h à 15 h 30. Salle DDE.

• **Permanence de la Mission locale :** Lundi 18 octobre, 14 h 30 à 16 h - Salle DDE

• **Permanence des élus en mairie** jeu et sam de 9 h 30 à 11 h 30.

• **Ramassage ferraille :** Jeu 21 octobre.

• **Déchetterie de Givry :** lun : de 14 h à 19 h, mar, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

• **Déchetterie de Saint-Rémy** Lun, mer, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.